



—  
**TITRE**  
—

NIV. 3

—  
**Édition**  
2021/2022  
—

# Agent des Services de Gestion et de Valorisation des Déchets

*Débouchés : Agent de nettoyage, Agent de quai,  
Équipier de collecte, Agent de tri, Gardien de déchèterie*

Pendant la durée de votre formation, vous intégrerez une équipe d'opérateurs qui intervient dans les secteurs de la gestion des déchets et des traitements associés.

Vous participerez aux processus techniques et aux opérations de gestion des déchets solides (collecte et tri des déchets, réception des apports de déchets et nettoyage urbain) en respectant les consignes de sécurité.

À l'issue de la formation, vous serez en mesure de/d' :

- > Identifier le cadre réglementaire relatif aux déchets
- > Connaître le cycle des déchets et des traitements associés (valorisation énergétique, biologique, enfouissement, recyclage)
- > Maîtriser les aspects techniques des opérations de gestion des déchets solides (collecte et tri des déchets, réception des apports de déchets et nettoyage urbain) en respectant les consignes de sécurité et en contribuant à la qualité de la prestation
- > Utiliser de façon adéquate les matériels mis à disposition
- > Communiquer, savoir renseigner les usagers et votre environnement professionnel

RNCP 19164 | FT00009

L'ensemble des formations du Campus est ouvert aux femmes, aux hommes et aux Personnes à Mobilité Réduite.

campus  
**VEOLIA**

## Blocs de compétences

- > BC1 : Collecter les déchets ménagers ou assimilés et les déchets issus du tri sélectif (83h).
- > BC2 : Trier les déchets recyclables secs ménagers et assimilés issus des collectes séparées (53,5h).
- > BC3 : Réceptionner les déchets sur une plateforme de réception (69h).
- > BC4 : Réaliser le nettoyage manuel et/ou mécanisé de la voirie et de l'espace public urbain (88,5h).

*Pendant votre formation et dans le cadre d'un contrat de travail en alternance, vous serez guidé et accompagné par un tuteur et une équipe pédagogique.*

## Prérequis

Savoir lire, écrire et compter (4 opérations de base).

## Modalités pratiques

La formation est rémunérée par l'entreprise, elle est accessible en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation. Elle est dispensée en 294 heures dont 42 jours en centre de formation en alternance, soit 9 semaines réparties sur 6 à 7 mois.

## Taux de réussite

> 100%

## Taux d'insertion

> 75%

## Modalités de recrutement

- > Curriculum vitae et lettre de motivation
- > Entretiens de motivation
- > Tests de positionnement

## Modalités d'évaluation

- > Présentation des modalités d'évaluation le jour de la rentrée.
  - > Contrôle des connaissances au fil de la formation.
  - > Évaluation certifiante, par bloc de compétence, à chaque fin de la formation du bloc.
- En conformité avec le règlement d'examen du référentiel institutionnel. Validation partielle possible.

## Lieux de formation : Réseau des Campus

- > CFA Institut de l'Environnement Urbain
  - Site de Jonage (69) • Tél. : +33 - 4 72 75 16 00
  - Site de Jouy-le-Moutier (95) • Tél. : +33 - 1 34 32 78 00
- > CFA Institut Pyrénéen des Métiers de Services à l'Environnement
  - Site d'Ibos (65) • Tél. : +33 - 5 62 51 89 00
- > Pour postuler : [contact.campusveoliafrance@veolia.com](mailto:contact.campusveoliafrance@veolia.com)



**Formation certifiante, inscrite au Répertoire national des certifications professionnelles et éligible au financement du compte personnel de formation.**

**Vous souhaitez obtenir plus d'informations sur  
le Campus ou le CFA d'accueil, consultez notre site internet :**  
[www.campus.veolia.fr](http://www.campus.veolia.fr)

